

## MODALITES D'INSCRIPTION

- Remplir la demande de candidature jointe et la déposer à l'accueil du conservatoire avant le 20 février.
- Signaler à la direction de l'école de votre enfant la demande de parcours particulier lors de la constitution du dossier d'inscription au collège.

## CALENDRIER

- **Vendredi 8 février 2019 à 18h** : Réunion d'information au collège Eluard ;
- **Mercredi 20 février** : Date limite de dépôt des candidatures au conservatoire ;
- **Entre le 25 et le 29 mars 2019** : Auditions et entretiens ;
- **Mi-juin** : Admission définitive par le directeur académique lors de la commission départementale prenant en compte l'ensemble des avis (éducation nationale et conservatoire), communication aux familles des résultats ;
- Les élèves retenus devront s'inscrire au conservatoire (pendant ces 4 ans, les cours de CHAM au conservatoire sont gratuits).

## CONTACTS

Collège Paul-Eluard  
01 48 59 43 40  
16 rue Raspail  
93100 Montreuil

[ce.0931448U@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931448U@ac-creteil.fr)

Conservatoire de Montreuil (CRD)  
01 83 74 57 90  
13 avenue de la Résistance  
93100 Montreuil

[conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr](mailto:conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr)  
[www.conservatoire-montreuil.fr](http://www.conservatoire-montreuil.fr)

# Rentrée 2019 – 2020

de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>



## **CHAM « Arts de la scène »** *Classes à Horaires Aménagés Musique* *à dominante vocale*

Au collège Paul-Eluard et au conservatoire de Montreuil

## DEMANDE DE CANDIDATURE - Rentrée scolaire 2019-2020

### CHAM « Arts de la scène » COLLEGE PAUL-ELUARD

(A retourner à l'accueil du conservatoire **avant le mercredi 20 février 2019**)

Demande d'entrée en :

6<sup>e</sup>

5<sup>e\*\*</sup>

4<sup>e\*\*</sup>

3<sup>e\*\*</sup>

\*\* sous réserve de places disponibles

Nom de l'élève .....

Prénom .....

Né(e) le .....

Etablissement scolaire fréquenté en 2018 - 2019 (nom + ville) :

.....

En classe de .....

Nom et prénom du responsable légal de l'élève :

.....

E-mail .....

Tél. fixe ..... Tél. mobile .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

### CHAM « Arts de la scène » : POUR QUI ?

Ces Classes à Horaires Aménagés Musicales s'adressent prioritairement aux élèves montreuillois\*, débutants ou non débutants en musique, montrant une réelle motivation pour le chant choral et prêts à s'engager de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans une pratique artistique soutenue.

### ORGANISATION DES COURS

Pendant les quatre années du collège, les élèves suivent une scolarité normale. Les emplois du temps sont néanmoins aménagés pour leur permettre de suivre les cours du conservatoire pendant le temps libéré par le collège.

Les heures d'enseignement artistique sont réparties entre le collège et le conservatoire. Les élèves peuvent être amenés à participer à des projets artistiques ou des concerts nécessitant des répétitions hors temps scolaire.

La spécificité de ce parcours scolaire ne permet pas de suivre d'autres options proposées par le collège.

### LES ENSEIGNEMENTS

- Arts de la scène : engagement corporel, mise en espace ;
- Pratique musicale : technique vocale, chœur ;
- Education musicale : culture musicale, formation musicale.

Ce cursus n'a pas de vocation pré-professionnelle ; en fin de 3<sup>e</sup>, les élèves peuvent reprendre une scolarité normale ou postuler dans des lycées proposant une scolarité à mi-temps.

\* Le dispositif s'adresse également aux élèves du territoire ne bénéficiant pas d'un dispositif similaire à l'échelle locale, dans la limite des places disponibles.

